

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU SOIR

ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne	ADMINISTRATION ET BUREAUX A LYON 41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41	Rédacteur en chef : A. SCHNÉEGANS Ancien député du Bas-Rhin.	PRIX DE L'ABONNEMENT :			Gérant : C. THÉNÈSY Imprimerie de H. Storck, Lyon.	Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les mandats non accompagnés d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.	RÉCLAMES ET FAITS DIVERS 1 fr. la ligne.
			Ville de Lyon.....	Trois mois : 9 fr.	Six mois : 18 fr.			
			Département du Rhône ..	10 fr.	20 fr.	40 fr.		
			Autres départements ..	12 fr.	23 fr.	46 fr.		
			Pour l'Étranger, le port en sus.					
			Les Abonnements partent du 1 ^{er} et du 16 de chaque mois.					

NOUVELLES DU JOUR

2 avril.

Le dernier discours du président de la République a mécontenté M. de Lorgeril et de beaucoup. Non pas que le reproche d'indignité adressé par M. Thiers aux députés ait été vivement senti par la droite qu'à la gauche de l'Assemblée; mais il est toujours dur, pour des hommes qui ont été si longtemps à la tête de la République, d'entendre une voix autorisée constater l'impotence, « en même temps que l'abandon des projets sans cesse repris et abandonnés après quelque échec plus ou moins douloureux. Nous ne sommes donc pas surpris de voir la presse royaliste s'associer, les interruptions de lever, et s'émouvoir — un peu plus de France, et s'émouvoir — un peu plus de la République. On lance contre M. Thiers l'accusation de crainte qu'il ne se laisse illusion sur la situation réelle du pays, l'on insiste en disant que, tant qu'il n'aura pas s'appuyer exclusivement sur la gauche conservatrice, le chef du gouvernement de l'Assemblée n'aura rien fait pour l'avènement du pays.

Nous ne pouvons que nous féliciter, pour être très-nettes du président de la République, et constater l'impression favorable produite sur l'opinion, aussi bien à Paris qu'à la province, d'après les nouvelles de ce matin, on se montre généralement satisfait du discours présidentiel.

La commission de permanence de l'Assemblée a tenu lundi une première séance à laquelle assistaient M. Thiers, M. Grévy et tous les ministres.

On a vu, par une dépêche, que M. Thiers a affirmé, dans cette séance, la dénonciation de la Belgique avec la Belgique. Une séance au Journal officiel de ce jour reproduit les observations présentées, à cette occasion, par le président de la République.

La commission, que présidait M. Grévy, a décidé qu'elle se réunirait les lundis suivants, jusqu'à la fin des vacances.

Le Journal officiel publie également une relation du ministre de la justice expliquant les conditions et les formalités à remplir pour l'obtention des Alsaciens-Lorrains en faveur de la nationalité française. Nous reproduisons ce document, dont nos informations particulières nous avaient, on s'en souvient, signalé l'existence il y a plusieurs jours déjà.

A l'audience d'hier de la cour d'assises la Seine, s'est produit, après la plaidoirie de M^e Grandperret, un incident que résume de nos dépêches télégraphiques, et dont l'importance n'aura échappé à personne.

Dans sa droite de soldat, le maréchal Mac-Mahon, dédaignant les faciles procédés de justification employés par les Benedetti, les Gramont et autres familiers de l'Empire, a montré la plus extrême circonspection dans les fois qu'il s'était agi devant lui de la fameuse marche sur Sedan, qui enlevait à la France l'appui des troupes de l'armée d'Alsace.

Devant la cour, qui avait reçu son serment de dire toute la vérité, l'honorable maréchal a pu refuser de s'expliquer sur ce point capital.

Simplement il l'a fait, en déclarant que son intention personnelle avait été, à ce moment, d'emmener son armée pour couvrir Paris.

Cette explication, qu'on n'a pu obtenir du maréchal qu'en l'arrachant en quelque sorte à sa loyauté, a été de lever tous les doutes qui pouvaient subsister encore au sujet de ce que l'épisode de la dernière guerre.

Qui, c'est sur l'empereur seul, — on s'en souvient déjà, et l'on en est sûr aujourd'hui, — que doit retomber tout entière la responsabilité de cette manœuvre funeste qui décourrait l'armée et livrait la France.

Dans le procès du Figaro, les bonapartistes avaient un « traité ».

Le « traité », le voilà trouvé. — Et, bizarre comme des jeux de la cour et du hasard, ce « traité », c'est l'avocat de M. Vitu en personne qui le découvre, et, d'une main mal as-

surée, se voit contraint de clouer lui-même, — et pour jamais, — le coupable au pilori.

Plusieurs journaux de Paris reviennent ce matin sur le discours de M. Thiers, pour relever plus particulièrement ce qui nous avait frappé également, l'attitude fort nette au fond, quoiqu'elle soit assez voilée dans l'expression, que M. Thiers prend vis-à-vis de la droite.

« Un incident de la séance de vendredi caractérisa d'une manière expressive tout le chemin que nous avons fait depuis un an, dit à ce propos l'Opinion nationale.

« Quand M. Thiers a parlé, en passant, de l'incorrigibilité et de l'impotence des partis, qui a murmuré? la droite. Qui a applaudi? la gauche. »

Et l'Opinion ajoute :

« N'est-ce pas la révélation d'une situation toute nouvelle? »

Cet incident est en effet la « révélation d'une situation nouvelle », et si la droite a murmuré, c'est qu'en effet ce que M. Thiers disait des partis ne pouvait s'appliquer qu'à elle, au sein de l'Assemblée. Le Temps, dans une excellente lettre de Versailles, dit à ce propos des choses fort justes, que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs :

Lorsque M. Thiers, dit notre confrère parisien, a parlé de l'incorrigibilité et de l'impotence des partis, la droite aurait pu, à la rigueur, faire semblant de n'y voir qu'une allusion au bonapartisme; mais non, elle avait mauvaise conscience; elle se souvenait en effet permanent de mauvaise humeur contre les institutions du pays, et elle a ainsi été amenée à prendre à son compte les paroles dirigées contre ceux qui menacent la tranquillité publique.

Il y avait, du reste, dans le discours de M. Thiers, quelque chose de mieux fait encore pour déplaire à la droite, que des allusions à l'incorrigibilité des partis; je veux parler de l'assurance avec laquelle le chef de l'État parlait de la sécurité publique. Le premier et essentiel article de la foi royaliste, c'est l'incompatibilité du régime républicain avec l'ordre et la prospérité. Ebranlé cette conviction chez nos monarchistes et vous aurez ruiné le fondement de leur religion politique. Il faut, pour la justification de leur théorie, que tout aille aussi mal que possible en France, aussi longtemps qu'elle ne sera pas revenue à ses rois légitimes. C'est triste à dire, mais les partisans du trône et de l'autel sont enfermés dans ce dilemme : souhaiter que le relèvement de la patrie donne un démenti à leurs plus chères croyances, ou souhaiter que leurs croyances trouvent une consécration dans les malheurs de la patrie. Vous comprenez maintenant pourquoi la droite a reçu avec un si glacial silence les assurances du président de la République relativement au maintien de l'ordre et à l'apaisement des esprits.

Cet apaisement des esprits, chacun d'ailleurs peut le constater, et, sauf les signataires du dernier manifeste lyonnais, tout le monde, y compris les journaux radicaux de Paris, le signale.

Nous trouvons à ce sujet, dans l'Opinion nationale, des réflexions fort bien pensées, et auxquelles nous nous associons complètement :

Il est visible, dit M. Guérout, qu'il s'opère dans l'opinion publique une sorte de *assestement*, que l'évidente impuissance des monarchistes de toute nature ne laisse, aux véritables amis de l'ordre, d'autre alternative que de travailler, sans arrière-pensée, à l'affermissement de la République.

Ce résultat considérable, M. Thiers l'a obtenu rien qu'en durant, qu'en éliminant les causes de conflit, et en conférant à la République cette sorte de consécration qui s'atta-

che à ce qui dure, à ce qui sert, dans la mesure du possible, les intérêts du pays. C'est là que dont la France et l'Europe sauront gré à M. Thiers, et ce ne sera que justice.

L'Opinion continue en faisant ses réserves au sujet de certaines doctrines politiques de M. Thiers, et ces réserves, nous les faisons avec elle. Mais, comme elle, nous estimons que « ce sont là pour nous des querelles d'intérieur, et que nos dissensions sur ces questions d'avenir ne doivent pas nous empêcher de reconnaître les grands services que nous a rendus cette politique. »

M. Thiers, — et c'est ce que l'on ne saurait trop répéter, — a su donner à la République « la considération qui s'attache à ce qui dure. » La France vit depuis bientôt une année dans un calme qui va en s'accroissant; sortie victorieuse de la plus terrible des guerres civiles, la République nous a donné des mois de tranquillité; l'ordre peu à peu se remet partout; le « tassement » s'opère dans les esprits comme dans les faits. Nous sommes convaincus que, petit à petit, ceux-là même qui se montraient réfractaires jusqu'à ce jour à ces idées reconnaissent que la République est la seule forme de gouvernement capable de nous donner la paix et l'ordre avec la liberté; et nous désespérons moins que jamais de voir la République rallier un grand nombre de bons esprits de la droite qui viendront à nous aussitôt qu'ils auront vu clairement que la République n'est point ce que disent les manifestants de l'extrême gauche.

Le spectacle des mœurs politiques de nos voisins, dit l'Opinion nationale, est le meilleur encouragement que nous puissions suivre pour réformer les nôtres. Il vient de se passer à Essen, en Allemagne, un fait qui a démontré assez que la pratique de la liberté est la meilleure et la plus sûre des garanties contre ses propres écarts. Un certain nombre de démocrates socialistes avait demandé l'autorisation de se réunir pour discuter leurs théories sociales relatives aux salaires des ouvriers. L'autorisation a été accordée. Qu'est-il arrivé?

Les socialistes radicaux se sont réunis, mais les discussions plus ou moins intéressantes, plus ou moins subversives (ce que nous n'avons pas à apprécier), qu'ils se proposaient de soulever n'ont pu avoir lieu, parce qu'une autre association ennemie des principes de l'Internationale et beaucoup plus nombreuse, est venue se joindre aux premiers promoteurs de la réunion. Ceux-ci se sont trouvés en minorité. Ils n'ont pu figurer au bureau, et les résolutions de l'assemblée ont été contraires à leurs principes. Ils ont dû quitter la ville et « remettre en route » sans avoir pu profiter de la séance, car ils avaient obtenu l'interdiction préalable, qui, en étouffant la manifestation a priori, a empêché d'en connaître la véritable force. C'est ainsi qu'on croit voir dans l'obscurité des fantômes, dont un peu de lumière dissipe les vaines apparences. On juge d'ailleurs de la valeur d'un procédé par ses conséquences.

D'un côté, l'Allemagne et l'Angleterre sont pour la liberté, de l'autre, l'Espagne a résolu de l'étouffer dit-elle mourir avec elle.

Voilà les exemples que la France a sous les yeux. A elle de choisir. — Louis Lévin.

des bruits lointains, des chants dans les campements allemands, des hommages plaintifs et des cris ça et là, dans la campagne déserte.

— Si on nous oblige de nous séparer, rendez-vous à Bouillon; le premier arrivé attendra l'autre; tu m'as dit.

Une étreinte nous unit, et nous quittons notre haie, nous dirigeant sur l'arbre, dont la masse sombre se détachait sur le ciel. C'était au pied de cet arbre que le drapeau avait été enterré.

Malgré l'émotion qui avait dû accompagner cette opération faite au milieu des batailles et des obus, Homécourt avait parfaitement pris ses points de repère, et il arriva juste à l'endroit où il fallait chercher.

— C'est là, dit-il, à trois mètres du gros arbre et à cinq mètres du petit; compte à partir du gros arbre.

A ce moment une lueur rouge s'alluma dans la nuit et une détonation retentit. C'était une sentinelle qui tirait sur les maraudeurs. Dans la campagne, qui paraissait déserte, nous vîmes des ombres s'agiter.

— Couchons-nous, dit Homécourt.

Un bout de dix minutes, le silence s'étant rétabli, nous nous relevâmes, et, je dois le dire, à mon grand contentement, les morts n'avaient point encore été enlevés, et quand on était couché on voyait leurs cadavres faire sur la terre de grosses bosses noires.

Plus ferme que moi, Homécourt n'avait pas perdu son temps à regarder autour de lui, il avait fouillé la terre avec son bâton, et il ne nous fallut que quelques minutes pour arriver au drapeau qui était enveloppé dans un caban.

— Ils ne l'auront pas, dit-il.

Et étant sa veste et son gilet, il le plaça sur sa poitrine.

— Maintenant, il s'agit de ne pas nous laisser prendre; je propose donc de passer la nuit

je pourrais peut-être m'aider de celle-ci pour jouer mon rôle de gentleman anglais.

En effet, en passant devant la maison contre laquelle la voiture était rangée, j'aperçus le jeune Anglais, mais elle ne parut pas me reconnaître. Alors, mon parti fut pris rapidement.

Miss Clifton, dis-je à haute voix et en anglais, voulez-vous reconnaître un ami, d'Arondel, gentleman anglais pris par ces soldats sur le champ de bataille, on me conduisit chez le commandant?

Aux premiers mots que je prononçai, l'un des soldats de mon escorte fit mine de m'envoyer la croix de son fusil sur la figure, mais les autres le prévirent en me poussant brutalement en avant.

— Je vais avec vous, dit miss Clifton.

Nous n'étions pas loin à aller, la maison occupée par le commandant était à quelques pas. On voulut empêcher miss Clifton d'entrer; mais les Prussiens, brutaux avec les hommes, sont embarrassés et gâchés avec les femmes, qu'ils n'osent pas battre; du bout de la main, elle écarta le soldat qui lui barrait le passage, et marcha sur mes pas. Il s'agissait d'avoir l'air bien Anglais; je me redressai et pris un air rogue et fier comme si la mouche, au canal, était embossée dans la flaque, au lieu de Sedan, me couvrant du pavillon britannique.

Mais le commandant avait une arrogance naturelle, contre laquelle ma fierté empruntée ne pouvait pas lutter; c'était un Prussien allemand charpenté à coups de serpe dans un bloc de chair blonde, portant des lunettes d'or, et regardant à quinze pas devant lui en avançant la mâchoire; il était coiffé de son casque et revêtu d'une longue capote brune qui battait ses bottes.

— Vous avez été arrêté sur le champ de bataille, dit-il; qui êtes-vous?

— Lewis Arondel, gentleman anglais, répondis-je en allemand.

quelques voitures revenaient de je ne sais quelles courses, crottées jusqu'à l'échine. Du Longchamps traditionnel, il n'était pas question, bien entendu. Le seul spécimen qui rappela cet antique usage, était la voiture-annonce de la maison du *Tapis-Rouge*, que quatre chevaux promenaient aux quatre coins de la ville et qui montrait l'image de l'établissement incendié par la Commune et prêt à rouvrir aujourd'hui.

En fait de boutiques, il n'y avait que les restaurants, les cafés et les fleuristes — et les pâtisseries, cela va sans dire. Vers quatre heures, en doublant le cap des rues de Rivoli et de Castiglione, je me suis arrêté chez Guerre, où il m'a fallu dix minutes pour pénétrer jusqu'aux petits fours.

Une quinzaine de dames qui sortaient probablement de vêpres, et autant de jeunes miss qui venaient de faire leur promenade hygiénique aux Champs-Élysées malgré le temps, certains hermétiquement les plateaux de sandwiches et de pâtisseries aux huîtres. Un verre de sherry grand comme un dé à coudre et deux ou trois gâteaux grands comme des boutons d'habit me coûtèrent le prix du dîner d'un honnête homme. Il est vrai que ce rendez-vous de noble compagnie est le plus agréable du monde, et que les demoiselles de comptoir peuvent vous dire merci dans toutes les langues, en vous rendant votre monnaie enveloppée dans un morceau de papier.

Le soir afflué dans les théâtres et les bouis-bouis de toute sorte. Les restaurants refusent du monde, et font dévorer aux *Philistins* du dimanche et de la province toutes les denrées avariées de l'hiver. Les *Philistins* de la province nous le rendront à l'occasion, et Lyon, j'imagine, doit déjà préparer ses tarifs d'exposition.

A propos d'exposition, je vous apprendrai, d'après bonne source que possible et, je crois, avant tout le monde, que celle de peinture et de sculpture qui ouvre ici tous les ans le 1^{er} mai au Palais de l'Industrie, ne commença guère que le 15 du même mois. Il y a, pour toute la durée d'avril, une exposition hippique qui tient la grande nef du bâtiment des Champs-Élysées, et il faudra bien quinze jours après elle pour approprier les lieux et faire un jardin de la piste où courent en ce moment les chevaux.

Cette exposition de peinture et de sculpture a donné lieu à de grands débats dans le monde artiste. Les autres années on était très large, et l'on admettait, pour les tableaux seulement, trois à quatre mille toiles, chose qui permettait l'immensité du local disponible.

Cette fois, il n'en sera pas de même. Le ministère des finances, dont l'hôtel a été inondé il y a un an, occupe avec ses bureaux une partie du Palais de l'Industrie, et il paraît qu'on n'acceptera guère que douze cents tableaux et un nombre proportionnel d'objets de sculpture, ce qui fait beaucoup crier les intéressés. Ils disent qu'ils n'ont pas eu d'exposition depuis deux ans, et que, n'ayant que ce moyen de se faire connaître, ils avaient lieu d'espérer qu'on se montrerait plus large que jamais à leur égard.

Mais qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, et voici ce que répond à son tour la direction des Beaux-Arts.

Je n'ai d'abord, dit-elle, aucun local que la place laissée dans le palais de l'Industrie par le ministère des finances. Dire que les locaux ne manquent pas à Paris, c'est bien facile, mais il n'y en a pas un comme le palais, et, quant à partager l'exposition en deux, ce serait la compromettre.

Le public, habitué à un seul pèlerinage, n'en ferait pas deux; telle portion aurait la vogue aux dépens de l'autre; les exposés moins favorisés se plaindraient, c'est impraticable. Voilà pour la question matérielle.

Ensuite il y a celle de l'art lui-même, qu'il importe de ne pas rabaisser à une affaire d'achalandage.

Les expositions trop considérables fatiguent le public et ne permettent pas à son appréciation de faire un choix. Elles gênent aussi les artistes qui finissent par se croire ses droits à se produire ou plutôt à être produits par le gouvernement, pour peu qu'ils aient fait quelque chose qui ne soit pas tout à fait un horreur.

La direction actuelle des Beaux-Arts veut changer tout cela. Tout le monde veut main-

tenant arriver tout de suite; on ne pense pas à la lutte que tous les devanciers ont eu à soutenir pour percer, et l'on demande la recommandation de l'Etat auprès du public. Il faut que le talent reprenne ses habitudes militaires.

Si, du reste, parmi les refusés, il en est qui aient fait preuve d'un germe quelconque, d'une disposition digne d'être encouragée, on notera leurs noms en conséquence, et l'administration leur tendra la perche en cas de débuts trop difficiles. Mais là doit se borner son rôle.

On a d'ailleurs promis que chaque peintre, quel que soit son mérite, n'aurait droit qu'à livrer deux ouvrages, et cela pour que les artistes arrivés n'étouffent pas, en accaparrant toute la place, les œuvres des nouveaux venus. J'ajoute que le directeur des Beaux-Arts, M. Charles Blanc (le frère de Louis Blanc), se promet de se rattacher de l'exposition relative de l'exposition par son élégance. Toute la grande nef sera convertie en jardin comme les autres années, mais avec un mélange d'objets d'art et de porcelaines de Sèvres, de trophées et de tapisseries qui y ajouteront beaucoup. La buvette sera dans le jardin même, et on projette d'y avoir de la musique. Quant aux stades, on se plaint beaucoup des caprices de MM. les sculpteurs. Tantôt ils se plaignent que leurs œuvres aient trop de jour, tantôt pas assez, et c'est pis qu'un pensionnat, même de demoiselles, dit M. Charles Blanc.

Le directeur des Beaux-Arts s'occupe beaucoup de sa tâche, et ce n'est pas une sinécure. Il est logé dans les combles du Palais-Royal, et il y a loin de là aux appartements de M. de Nieuwerkerke. Je lui ai demandé ce qu'il en est d'un projet dont on a parlé, et qui consiste à faire prendre de bonnes copies de tous les chefs-d'œuvre connus pour les répandre et les vulgariser dans toutes les couches de la population française. Il m'a répondu : qu'on s'en occupe. On a envoyé du monde dans les musées étrangers, et l'on a dépensé déjà 300,000 fr. pour cela. Mais il en faudra encore d'autres.

Au moment où je vous écris, le procès Trochu doit se terminer. Les jugements varient beaucoup sur ce qui restera au général de cette affaire. En tout cas le parti bonapartiste qui avait commencé à battre des ailes n'aura pas trouvé ce qu'il espérait. Ces grands dignitaires de l'Empire, tel que M. Roucher, assis à côté de journalistes peu connus ou trop connus, ce n'est pas pour relever la cause, qu'il, du reste, me parait malade si le calme dont nous jouissons maintenant parvient à se prolonger.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

« Nos correspondances de Vienne et de Saint-Petersbourg ne cessent de dire à quel point dans ces deux capitales on forme le vœu que la France puisse promptement reprendre sa place et son rang dans le concert européen.

« D'un autre côté, le langage de la presse prussienne ne laisse pas de doute sur le désir du cabinet de Berlin de pouvoir retirer de France le plus tôt possible les troupes allemandes, bien entendu après l'exécution des stipulations financières du traité de paix. »

Voici d'ailleurs d'après le *Moniteur* le point précis où en est actuellement la question du paiement anticipé des trois milliards qui restent dus à l'Allemagne.

M. d'Armond, lors de son voyage à Berlin, n'était porteur d'aucune proposition définie de la part du gouvernement français; il était seulement chargé de sonder les dispositions du cabinet allemand en faveur d'une libération anticipée. M. Thiers, avant de passer outre, voulait savoir à quoi s'en tenir sur les idées de M. de Bismarck à ce sujet; il craignait qu'elles n'eussent été modifiées depuis le départ de M. Pouyer-Quertier.

En tout état de causes, M. d'Armond aurait été prévenu avant son départ de Paris qu'un des projets en vue ne saurait être pris en sérieuse considération avant la liquidation complète de la dernière opération financière, c'est-à-dire avant l'acquiescement entier de l'emprunt de deux milliards, qui n'aura lieu qu'en octobre prochain.

— Que faisiez-vous ?

— Je me promenais.

— La nuit ?

— Curieux un champ de bataille, la nuit.

— On ne fait pas la guerre pour que ses désastres deviennent une curiosité, dit-il d'un ton sentencieux, et en employant la langue anglaise, qu'il me parut parler correctement.

J'aurais préféré continuer la conversation en allemand, car c'était une ressource pour hésiter avant de répondre; mais puisqu'il prenait la langue de mon prétendu pays, je ne pouvais plus que parler anglais.

— l'étude de la guerre, dis-je.

— Les soldats qui vous ont arrêté prétendent que vous étudiez les morts; si vous ne vous étiez pas réclamé de la nationalité anglaise, vous auriez été fusillé sur-le-champ. Un homme étalé avec vous, pourquoi a-t-il fui ?

— Un homme a fui, cela est vrai, mais comme il n'était pas avec moi, j'ignore pourquoi il s'est sauvé; un maraudeur sans doute; il y en a beaucoup autour de l'armée prussienne.

Il n'est guère habile d'accuser ceux qui nous accusent; j'insistai Clifton voulut réparer ma sottise, et intervenant dans le débat :

— Vous me connaissez, dit-elle, vous savez qui je suis; moi, je connais ce gentleman, et j'affirme que les soldats qui l'ont arrêté se trompent.

— Je le crois, mais ce gentleman a un façon singulière de prononcer l'anglais, notamment les monosyllabes qui sont d'origine saxonne, de même aussi dans les mots polysyllabiques pour les syllabes non affectées d'accent.

Tomber sur un pédant d'Iéna ou de Heidelberg ce n'était pas avoir de chance, car bien que parlant l'anglais suffisamment, j'avais, bien entendu, un accent français.

— Voulez-vous, monsieur, continua le

commandant, me prononcer *quack*, et aussi... La scène pouvait devenir drôle pour miss Clifton, et sur un théâtre, cet Allemand prononçant l'anglais à l'allemand, et ce Français prononçant à la française c'eussent assurément fait rire, mais nous étions dans la réalité de la vie, et dans une réalité qui prenait même une tournure inquiétante.

— Je vous ai dit que j'étais gentleman anglais; je ne suis pas professeur de déclamation.

— Très-bien; puisque vous êtes gentleman, donnez-moi votre parole... votre parole d'honneur, que vous n'êtes pas un Français échappé !

— Ma parole d'honneur? et devant une femme encore, oh non !

Louis d'Arondel, dis-je en français, engagé volontaire aux chasseurs d'Afrique, fait prisonnier à Sedan. Vive la France !

Le commandant éclata de rire, de ce gros rire allemand qui paraît sortir d'un coffre de bois; puis tout à coup il s'arrêta, et me regardant durement :

— Les Français sont des fourbes, dit-il, tous !

— Oh ! Prussien ! s'écria miss Clifton, il ne respecte pas un ennemi vaincu; Prussien ! Prussien !

Elle fut appelée lâche, assassine, traître, que l'ingénieur n'eût pas été plus cruelle assurément que celle qu'elle mettait dans ce mot *Prussien*, prononcé avec ce mépris et ce dédain.

Il lui lança un regard féroce; mais comme il ne pouvait rien contre elle, il tourna sa colère contre moi.

— Vous, je vais vous faire fusiller !

— Vous n'oserez pas ! s'écria-t-elle.

— Qui donc m'en empêchera ?

— Moi; moi contre laquelle vous ne pouvez rien, car je suis une femme, une Anglaise, et je serais son témoin.

(Temps)

(A suivre.)

COURRIER DE PARIS

1^{er} avril 1872.

Paris était hier une véritable ville anglaise. Vents, pluie, magasins fermés, promeneurs ahuris, tel est l'aspect qu'a présenté la fête de Pâques dans la capitale d'un plaisant pays de France. On ne faisait qu'ouvrir et fermer ses parapluies, passer du trottoir à l'abri des portes cochères, et vice versa. Les toilettes se ressentaient naturellement de ces sautes de température; les fiers chapeaux de femmes à rubans gris perle, n'avaient adopté cette année par la mode, avaient fait place à des compositions de velours foncé et de fleurs artificielles recouvertes qui donnaient assez l'idée d'un casque de pompier.

Paris était hier une véritable ville anglaise. Vents, pluie, magasins fermés, promeneurs ahuris, tel est l'aspect qu'a présenté la fête de Pâques dans la capitale d'un plaisant pays de France. On ne faisait qu'ouvrir et fermer ses parapluies, passer du trottoir à l'abri des portes cochères, et vice versa. Les toilettes se ressentaient naturellement de ces sautes de température; les fiers chapeaux de femmes à rubans gris perle, n'avaient adopté cette année par la mode, avaient fait place à des compositions de velours foncé et de fleurs artificielles recouvertes qui donnaient assez l'idée d'un casque de pompier.

THEATRES

Spectacles du 2 avril. Grand-Théâtre. — Fra Diavolo, opéra comique. — Châtelet, opéra-bouffe. — On commencera à 6 heures 1/2. Théâtre du Gymnase. — Les Exploits de César, comédie. — On commencera à 7 heures 1/2. Spectacles du 3 avril. Grand-Théâtre. — Ruy-Blas, comédie. — Lucio de Lamermoor, grand-opéra. — Théâtre du Gymnase. — Relâche.

Bulletin météorologique du 2 Avril

Table with 5 columns: THERMOMÈTRE, PRESSION, ÉTAT, VENT, and YENT. It shows weather data for Lyon on April 2nd, including temperature ranges and wind directions.

VILLE DE PARIS (1869)

Tirage du 15 avril 1872. Gros lot : 200,000 fr.; 4 lots de 10,000 fr.; 10 lots de 1,000 fr. En versant 5 fr. par obligation chez M. Cochard, changeur, 6, rue de Lyon, on participe aux chances de ce tirage.

VILLE DE PARIS (1871)

Tirage du 10 avril 1872. Gros lot : 100,000 fr.; 2 lots de 50,000 fr.; 10 lots de 10,000 fr.; 75 lots de 1,000 fr. — En versant 5 francs par obligation chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon, on participe aux chances de ce tirage.

CHUTES D'EAU

Une Société peut disposer, à Grenoble, près de la gare du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, d'une force motrice hydraulique de 700 chevaux, en toutes saisons, et d'une surface de terrains parfaitement plane de 80,000 mètres. La force motrice sera divisée, suivant les demandes qui seront faites en chutes de 10 à 200 chevaux, et à chaque chute sera affecté un lot de terrain. Une voie ferrée, communiquant avec la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée, passera devant chaque usine. Le canal est en ce moment

en construction; il sera alimenté par le Drac, dont le débit en basses eaux est de 40 mètres cubes par seconde. Le prix annuel de location ou de concession des chutes est de 75 francs par cheval brut de 75 litres d'eau par seconde, tombant d'une métre de hauteur (0,21 par cheval et par journée de vingt-quatre heures). Le prix de location des terrains est de 50 centimes par mètre et par an, avec faculté pour le locataire d'acheter les terrains loués, pendant la durée du bail, au prix de location capitalisé à 5 0/0. Il sera payé en sus des prix de location 10 0/0 pour la redevance due à l'Etat et pour les frais d'entretien du canal et des prises d'eau du Drac. On pourra se procurer sur place des eaux



Annonces légales, judiciaires et Avis divers

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON DE CAMPAGNE composée de bâtiment, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me DAMOUR, avoué à Lyon, rue Saint-Pierre, 14. Vente par licitation avec concours d'étrangers, par-devant le tribunal civil de Lyon, d'une

MAISON de 11 pièces, jardin et terrain, située à Lyon, quartier des Massues, chemin de la Garde, 14, indivise entre les héritiers Buchin.

Etude de Me FONBONNE, huissier à Lyon, rue Ferrandière, 34. VENTE JUDICIAIRE Le vendredi cinq avril mil huit cent soixante-douze, à dix heures du matin, sur la place de Lyon, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets mobiliers saisis, tels que : tables, chaises, banquettes, etc.

Etude de Me REYNIER, huissier à Lyon, rue du Piâtre, 8. VENTE JUDICIAIRE Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place Saint-Michel, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets mobiliers saisis, tels que : tables, chaises, banquettes, etc.

Etude de Me ROBIN, avoué à Lyon, rue de l'Hotel-de-Ville, 74. ADJUDICATION au palais de justice, à Lyon, le samedi vingt avril mil huit cent soixante-douze, à midi, des

MINES DE HOUILLE de Langeac arrondissement de Brioude (Haute-Loire). Mise à prix : 90,000 francs. S'adresser, pour les renseignements, à Me Robin, avoué poursuivant, et à Mes Chapuis et Bonjour, avoués à Lyon, présents à la vente.

Etude de Me GUILLEMAIN, avoué, place d'Albon, 1, et de Me LETORD, notaire à Lyon, rue du Bat-d'Argent, numéro 18. VENTE aux enchères publiques et en bloc, de Me Letord, notaire à Lyon, d'un très-beau fonds de

COMMERCIE DE BIJOUTERIE situé à Lyon, rue Centrale, 14, avec subrogation au bail des lieux. Adjudication fixée au vendredi cinq avril mil huit cent soixante-douze, à dix heures du matin. S'adresser, pour visiter le fonds à vendre, sur les lieux, rue Centrale, 14, le jeudi quatre avril, de midi à quatre heures seulement, et pour les renseignements, à Me Letord, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de Me GUILLEMAIN, avoué à Lyon, place d'Albon, 1. VENTE par expropriation forcée, en trois lots, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,

D'IMMEUBLES Consistant en : 1. Une maison située à Lyon, rue Saint-Jeanne, 26, divisée en deux parties.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le vendredi cinq avril mil huit cent soixante-douze, il sera procédé sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me FONBONNE, huissier à Lyon, rue Ferrandière, 34. VENTE JUDICIAIRE Le vendredi cinq avril mil huit cent soixante-douze, à dix heures du matin, sur la place de Lyon, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets mobiliers saisis, tels que : tables, chaises, banquettes, etc.

Etude de Me REYNIER, huissier à Lyon, rue du Piâtre, 8. VENTE JUDICIAIRE Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place Saint-Michel, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets mobiliers saisis, tels que : tables, chaises, banquettes, etc.

Etude de Me ROBIN, avoué à Lyon, rue de l'Hotel-de-Ville, 74. ADJUDICATION au palais de justice, à Lyon, le samedi vingt avril mil huit cent soixante-douze, à midi, des

MINES DE HOUILLE de Langeac arrondissement de Brioude (Haute-Loire). Mise à prix : 90,000 francs. S'adresser, pour les renseignements, à Me Robin, avoué poursuivant, et à Mes Chapuis et Bonjour, avoués à Lyon, présents à la vente.

Etude de Me GUILLEMAIN, avoué, place d'Albon, 1, et de Me LETORD, notaire à Lyon, rue du Bat-d'Argent, numéro 18. VENTE aux enchères publiques et en bloc, de Me Letord, notaire à Lyon, d'un très-beau fonds de

COMMERCIE DE BIJOUTERIE situé à Lyon, rue Centrale, 14, avec subrogation au bail des lieux. Adjudication fixée au vendredi cinq avril mil huit cent soixante-douze, à dix heures du matin. S'adresser, pour visiter le fonds à vendre, sur les lieux, rue Centrale, 14, le jeudi quatre avril, de midi à quatre heures seulement, et pour les renseignements, à Me Letord, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de Me GUILLEMAIN, avoué à Lyon, place d'Albon, 1. VENTE par expropriation forcée, en trois lots, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,

D'IMMEUBLES Consistant en : 1. Une maison située à Lyon, rue Saint-Jeanne, 26, divisée en deux parties.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le vendredi cinq avril mil huit cent soixante-douze, il sera procédé sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le samedi six avril mil huit cent soixante-douze, à onze heures du matin, sur la place des Jacobins à Lyon, à onze heures du matin, à la vente aux enchères et au comptant, d'objets saisis, tels que : tables, chaises, glaces, pendules, bibliothèque, commode, armoire à glace, etc.

Etude de Me GOURDIAT, huissier à Lyon, place des Terreaux. VENTES JUDICIAIRES Le même jour et à la même heure, sur la place Perrache, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis tels que : canapé, fauteuil, chaises, glaces, guéridon, etc., etc.

AGENCE DES MESSAGERIES MARITIMES ET DES MESSAGERIES NATIONALES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Table listing departures from Marseille on Monday 1st and Monday 8th April 1872. Columns include date, ship name, destination, and agent.

SERVICES COMBINÉS AVEC LA COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Table listing combined services with the Mixed Navigation Company, including destinations like Oran, Algiers, and Tunis.

DEPART DE BORDEAUX

Dimanche 24 - Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata... ZINDH, c. Massenet, l. d. v.

Les Messageries Nationales acceptent, en outre, les marchandises pour Tunis, Dellys, Bougie, Djidjelly et pour toute destination quelconque desservie via Marseille par vapeur ou par voilier.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

SERVICES RÉGULIERS Bateaux à vapeur pour l'Algérie

Services directs de Marseille à ALGER, tous les jeudis et samedis; ORAN, tous les mercredis et samedis; MOSTAGANEM, ALGER, ORAN, NEMOURS, GBRALTAR et TANGER, toutes les deux semaines, le samedi.

Bureaux : A LYON, quai de Retz, 42, maison du Collège. A MARSEILLE, rue Cannetière, 54. A CETTE, quai de Bosc, 13.

PARIS HOTEL DES DEUX-MONDES

Entre les Tuileries et les Boulevards. M. A. LEQUEU, de Lyon, propriétaire. Hôtel de premier ordre fondé en 1853, entièrement remis à neuf, grand confortable. Service très-prompt.

J. TARNAVASSI

ATELIER DE BROCHAGE ET CARTONNAGE. 6, rue Ferrandière, 6.

Advertisement for 'MALADIES' (Dartres, Scrofules, Abcès, etc.) with a list of symptoms and a recommendation for 'ROB-SAVARES!'.

Advertisement for 'ROB-SAVARES!' (Dépuratif-Tonique) for various ailments like rheumatism and kidney issues.

BOURSE DE PARIS — Lundi 1er Avril (de midi 1/2 à 3 h.)

Table of Paris stock market data for April 1st, showing prices for various bonds, stocks, and commodities.

BOURSE DE LYON — Mardi 2 Avril (de 11 h. à midi 1/2).

Table of Lyon stock market data for April 2nd, showing prices for various bonds, stocks, and commodities.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on the Paris market, the Lyon market, and international financial events.

Vu par nous, maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre. Lyon, le